



SANTÉ
SOCIAUX
SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PROFESSIONNELS DU
SECTEUR SANITAIRE,
SOCIAL ET MÉDICO-
SOCIAL

LA CFDT, C'EST... POUR VOUS !



**Une CFDT santé sociaux
plus forte pour vous
représenter**

La CFDT santé sociaux, c'est
plus de 7 000 sections
d'entreprises avec des élus
CFDT pour vous soutenir.
La CFDT santé sociaux
s'engage sur tout le
territoire à vos côtés.



CFDT-SANTE-SOCIAUX.FR

Les professionnels du secteur de la santé et du social ont placé la CFDT en tête des organisations syndicales pour les représenter. Ce résultat signe la reconnaissance du travail de terrain des militants CFDT et de leur travail de proximité. C'est un résultat qui donne plus de poids à la CFDT pour conquérir de nouveaux droits, pour vous et avec nous !

La CFDT santé sociaux, c'est aussi plus de 85 000 adhérents issus de notre champ d'activité de la santé et du social que l'on retrouve dans les hôpitaux, les Établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les Instituts médico-éducatifs (IME), les Maisons d'enfants à caractère social (MECS), les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les crèches, les pharmacies, le maintien à domicile, les cliniques, les laboratoires, les cabinets dentaires, les Centres hospitaliers universitaires (CHU), etc.

CHIFFRES CLÉ

- **863 674** : c'est le nombre d'adhérents de la confédération CFDT en juillet 2012.
- La CFDT est le **premier** syndicat en France en nombre d'adhérents.
- **85 000** : C'est le nombre d'adhérents de la CFDT dans la branche sanitaire sociale et médico-sociale.
- La CFDT santé sociaux est la **première** organisation syndicale dans le secteur privé.
- La CFDT est la **première** organisation syndicale dans le secteur social et médico-social de la FPH (fonction publique hospitalière).
- La CFDT est la **deuxième** organisation syndicale dans la FPH.

LA CFDT...

Sur l'ensemble du territoire, la CFDT santé sociaux est présente dans des centaines d'entreprises et de lieux d'accueil de proximité.



- Estéban 26 ans avec un BTS de cuisinier, est embauché sur un **poste de cuisinier dans un CHS en psychiatrie**, il accomplissait des tâches de cuisinier, il n'était rémunéré pourtant qu'en tant que commis de cuisine. La CFDT est intervenue auprès de la DRH qui a régularisé immédiatement sa situation salariale au niveau conventionnel. Estéban a rejoint depuis la CFDT.

• Adèle est **aide-soignante dans un hôpital local public**. Elle souhaitait un temps partiel à 80 % à son retour de congés maternité. La CFDT l'a accompagnée dans sa démarche et lui a fait valoir ses droits qu'elle ignorait. Depuis elle a rejoint la CFDT.

• Nadia **éducatrice spécialisée dans le secteur social** a décidé d'adhérer à la CFDT : son employeur refusait de lui donner ses C.T (congés trimestriels) suite à 1 arrêt maladie. Pourtant, il existe un accord d'entreprise dans son établissement pour adultes handicapés stipulant que les CT sont assimilés à des CP (congés payés) et sont reportés en cas d'arrêt maladie. Suite aux refus de son employeur d'accepter un accord à l'amiable, l'action qu'elle a engagée aux prud'hommes avec l'aide et l'accompagnement de la CFDT lui a donné gain de cause.



Contact :

Ne pas jeter sur la voie publique.
CFDT santé sociaux - Pôle Support Communication - Décembre 2013.

SE MOBILISE POUR VOUS !

Conditions de travail : la CFDT santé sociaux est mobilisée à vos côtés dans les sections d'entreprises.



- Magalie **agent des services hospitaliers (ASH) contractuel depuis 2 ans dans un hôpital public**, était dans l'obligation de prendre ses CA (congés annuels) tous les mois. Elle s'est adressée à la section CFDT de son établissement pour savoir si c'était normal. Avec son accord la CFDT est intervenue pour que ses droits soient maintenus de manière identique à celle des agents titulaires. Elle pose maintenant ses CA comme tout le monde ! La CFDT a fait depuis régulariser la situation de tous les contractuels de son service.

• Céline est **infirmière dans un EHPAD privé**. Son employeur lui versait un salaire qui ne respectait pas les différentes contraintes prévues dans sa convention (nuits, week-end, heures supplémentaires). Il ne lui fournissait pas de planning prévisionnel. Céline subissait constamment des changements d'horaires de dernière minute. Sa situation a été très rapidement régularisée après l'intervention de la CFDT. Céline a adhéré à la CFDT et elle a décidé depuis d'aider à son tour en s'engageant comme déléguée du personnel.



Vous êtes nombreux à bénéficier d'avantages sociaux qu'offrent un comité d'entreprise ou le CGOS dans la FPH (aides sociales et culturelles, comme réductions pour les vacances, etc.).



- Philippe **secrétaire d'un CE dans un établissement sanitaire** : l'engagement à la CFDT, c'est pour moi, permettre aux salariés de bénéficier de prestations sociales de qualité (bons de rentrée scolaire, chèques vacances, etc...) d'avantages et de choix culturels (chèques lire, tarifs préférentiels spectacles, voyages, etc...) qui sont un plus pour le pouvoir d'achat de mes collègues. C'est donner à tous, des informations sur l'accès au logement, à la formation professionnelle, à la compréhension de la vie de l'entreprise et c'est aussi aider en cas de difficultés sociales et financières les salariés.

- Alicia **agent administratif dans une maison de retraite publique** s'est trouvée ponctuellement en très grande difficulté sociale et financière, suite à un décès. Ses collègues de la section CFDT se sont mobilisées autour d'elle et l'ont accompagné pour qu'elle bénéficie auprès de la commission d'une aide dont une grande partie non remboursable.

L'adhésion à la CFDT est libre et confidentielle.

En adhérant à la CFDT, je suis respecté, écouté, informé, défendu, invité à donner mon avis.

Je ne suis pas obligé de me couler dans un moule. Si je ne veux pas m'investir, seulement payer une cotisation, C'EST MON DROIT ! En retour, je suis défendu.

Si j'ai envie d'être acteur dans mon entreprise, comme par exemple délégué du personnel, l'adhésion à la CFDT me permet d'être formé et accompagné. Je découvre l'intérêt de m'investir pour apporter des résultats aux autres.